



LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE CELLULE DE VEILLE

Réunion du 08 Novembre 2019
Siège de la LFN à Lisieux

Compte rendu N°01

Nombre de membres :

- En exercice : 8

- Présents : 8

-Excusé : 0

Étaient présents :

MM. BLANCHETIERE Jean - BOQUET Jean - GALLIOT Jean Pierre -
FLAMENT Alain - LEMAGNEN Claude - LEU Gilbert - LIBERGE Jean -
MAROLLE André

Assiste :

M. FARCY Sébastien

Cette réunion organisée sous l'égide de la Ligue de Football de Normandie, afin d'activer et d'uniformiser le fonctionnement du « Groupe Cellule de Veille », regroupant les personnes chargées de gérer les arrêtés municipaux de fermeture des terrains en dehors des heures d'ouvertures des bureaux de la L.F.N.

Le domaine de compétence des membres de la cellule de veille se limite à la gestion individuelle de la ou des rencontre (s) concernée (s) par l'arrêté.

Une présentation des fonctionnalités de Foot2000 et Footclubs par Sébastien FARCY permet à chacun de mettre à jour ses connaissances et d'accéder aux différents éléments nécessaires à l'accomplissement de cette fonction.

L'ensemble des membres de la cellule de veille, se mettent d'accord sur l'utilisation d'une boîte unique accessible à l'ensemble des clubs de la L.F.N., pour transmettent leurs arrêtés municipaux en dehors des heures d'ouverture des bureaux.

Les clubs devront joindre à l'arrêté municipal, un document d'information (à télécharger sur le site de la L.F.N., onglet « **Document** », pavé « **Cellule de veille** », fichier « **Bordereau Transmission d'Arrêté municipal** », après l'avoir complété, avec les rencontres concernées par cet arrêté.

Chaque membre de la cellule de veille, gèrera ensuite les arrêtés municipaux de sa compétence en intervenant sur Foot2000 pour reporter la ou les rencontre (s), puis transmettre l'information aux :

- Deux clubs concernés ;
- Officiels :
 - Arbitres
 - Délégués
 - Observateurs
 - Responsables des Désignations de la CRA
 - Responsable LFN de la gestion des Compétitions
 - Membres du Groupe Cellule de Veille.

Le Responsable,

Claude LEMAGNEN